



---

# Votre médecin de famille

---

Liste de vérification des renseignements à communiquer à votre médecin de famille :

- Tous les médicaments que vous prenez (y compris les médicaments en vente libre tels les analgésiques, les laxatifs, les suppléments nutritionnels, les vitamines, les minéraux et les remèdes à base de plantes).
- Tous les spécialistes que vous voyez encore (et les motifs de consultation).
- Tous les tests de dépistage futurs et la fréquence à laquelle ils doivent être passés.
- Vos sentiments, craintes ou inquiétudes au sujet de tout ce qui pourrait nuire à votre rétablissement, y compris les symptômes ou les changements que vous présentez et qui vous préoccupent.
- Tout changement dans votre mode de vie, tel l'abandon du tabac ou une modification de votre régime alimentaire ou de votre programme d'exercice.